





3. Construction et équipement des 12 cités administratives départementales

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif général

Optimiser le fonctionnement des Services Déconcentrés de l'Etat.

Objectifs spécifiques

Le projet vise à :

- › Améliorer les conditions de délivrance des services publics ;
- › Moderniser le patrimoine bâti de l'Etat ;
- › Réaliser des économies d'échelle sur les coûts des baux administratifs.

Résultats attendus

- › Le patrimoine bâti de l'Etat est développé à travers la construction et l'équipement de 11 préfectures, 29 bâtiments de types R+1 pour les Directions départementales, 8 résidences

de préfets, 7 résidences de Secrétaires généraux de départements et un tribunal de type R+2 ;

- › Des économies d'échelle sont réalisées par la réduction significative des coûts des baux administratifs.

Cadre institutionnel

- › Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ;
- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement durable.

Zones d'intervention du projet

Les douze (12) départements du Bénin.

Coût du projet : 149 milliards FCFA

4. Appui au développement des communes

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif général

Renforcer les capacités d'investissement des communes dans la construction des infrastructures socio-économiques de base.

Objectifs spécifiques

Le projet vise à :

- › Accompagner les communes dans la mobilisation de ressources propres ;
- › Contribuer au financement du développement des communes et des structures intercommunales par le transfert des ressources additionnelles (Etat, PTF) nécessaires aux communes pour exercer leurs compétences ;
- › Concourir à la correction des déséquilibres entre les communes par un système de péréquation ;
- › Appuyer les communes pour l'accès à d'autres sources de financement fiables et durables, autres que les ressources propres et celles transférées.

Résultats attendus

- › Les ressources propres des communes ont progressé en lien avec leurs potentialités fiscales et économiques ;
- › Les efforts de l'Etat et des PTF pour le financement du développement des communes et des structures intercommunales sont en adéquation avec les attentes ;
- › Les déséquilibres infrastructurels entre les communes sont corrigés par un système de péréquation ;
- › Les communes disposent désormais d'autres sources pour le financement de leurs programmes d'investissement.

Cadre institutionnel

Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale.

Zones d'intervention du projet

Soixante-dix-sept (77) Communes du Bénin.

Coût du projet : 64 milliards FCFA



5. Fixation des limites des communes et de leurs unités administratives locales

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif général

Régler définitivement les conflits de limites entre les communes et leurs unités administratives locales.

Objectifs spécifiques

Le projet vise à :

- › Faire l'état des lieux des conflits de limites des unités administratives ;
- › Redéfinir de façon consensuelle les limites des unités administratives objet de conflits ;
- › Actualiser la loi sur les unités administratives ;
- › Matérialiser les limites des unités administratives.

Résultats attendus

- › L'état des lieux exhaustif des conflits de limites des unités administratives est fait ;
- › La loi sur les unités administratives est relue, adoptée et promulguée ;
- › Les limites des unités administratives sont redéfinies et matérialisées.

Cadre institutionnel

- › Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ;
- › Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.

Zones d'intervention du projet

Soixante-dix-sept (77) Communes du Bénin.

Coût du projet : 5 milliards FCFA

6. Construction du Centre de Formation pour l'Administration Locale (CeFAL)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif général

Améliorer l'environnement, la capacité d'accueil et les conditions de formation en offrant au CeFAL ses propres infrastructures.

Objectifs spécifiques

Le projet vise à :

- › Améliorer l'environnement et les conditions de formation ;
- › Accroître les capacités physiques et techniques d'accueil du CeFAL.

Résultats attendus

- › L'environnement et les conditions de formation au CeFAL sont améliorés par la construction et l'équipement des locaux de l'Administration et des infrastructures liés à la vie du Centre ;

- › Les capacités physiques et techniques d'accueil du CeFAL sont accrues par la construction et l'équipement de salles de formation, de restauration ainsi que des lieux d'hébergement des apprenants.

Cadre institutionnel

- › Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ;
- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable.

Zones d'intervention du projet

Commune d'Allada, département de l'Atlantique.

Coût du projet : 4 milliards FCFA



7. Réhabilitation et équipement des infrastructures au niveau central et des préfectures

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif général

Améliorer le cadre de travail dans les préfectures et au niveau central.

Objectifs spécifiques

Le projet vise à :

- › Réhabiliter et équiper les préfectures ;
- › Réhabiliter et équiper les infrastructures du MDGL au niveau central.

Résultats attendus

- › Les préfectures disposent d'un cadre de travail et des moyens adéquats pour offrir un service public de qualité ;
- › Les conditions de travail des agents du MDGL, au niveau central sont améliorées.

Cadre institutionnel

- › Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ;
- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- › Préfectures.

Zones d'intervention du projet

Douze (12) départements.

Coût du projet : 3 milliards FCFA